



HAL
open science

“ Les suggestions du livre ouvert : autour de quelques mises en forme des Adages ”

Anne-Pascale Pouey-Mounou

► To cite this version:

Anne-Pascale Pouey-Mounou. “ Les suggestions du livre ouvert : autour de quelques mises en forme des Adages ”. *Apta compositio. Formes du texte latin au Moyen Age et à la Renaissance*, éd. M. Furno, C. Deloince-Louette et V. Méot-Bourquin, Genève, Droz, p. 375-396., 2017. hal-03158459

HAL Id: hal-03158459

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03158459v1>

Submitted on 3 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les suggestions du livre ouvert: autour de quelques mises en forme des *Adages*

Lors d'une précédente enquête à travers différentes éditions des *Adages* entre 1526 et 1546¹, j'avais eu l'occasion de m'intéresser à l'identification polémique du moine au singe qui se fait chez Erasme, Rabelais et Gesner. Celle-ci se développe en effet chez Erasme, dans les années 1526, 1528 et 1533, à la faveur des ajouts et des enrichissements des index des *Adages*, ainsi que chez Rabelais, du *Gargantua* au *Quart Livre*, et enfin chez Gesner, à travers la compilation d'adages à laquelle il procède dans le chapitre *De Simia* du *De Quadrupedibus viviparis* (1551), en particulier dans la section *Proverbia* de sa rubrique philologique (H.h), selon une perspective naturaliste, mais aussi apologétique et polémique². Cette enquête m'a semblé pouvoir être étendue. Je m'intéresserai donc ici à la façon dont les réordonnements des *Adages*³ influent sur la lecture qui peut en être faite, à travers trois séries d'exemples : la mise en valeur d'une séquence d'adages polémique au long des rééditions chez Froben⁴, puis l'exploitation par Gesner des adages concernant l'âne et le bœuf, et enfin le chat et la belette.

Le cortège des porteurs de thyrses : ajouts, index et doubles pages

Les ajouts pratiqués par Erasme au sein des adages ont pour effet de décaler ceux-ci, de réédition en réédition, sur les pages des *Chiliades*. Il en résulte que certains adages se trouvent éloignés, linéairement, ou par un saut de page, ou rapprochés visuellement sur deux pages en regard : fait qui, compte tenu du caractère à la fois aéré et imposant de ces volumes, mérite d'être considéré à côté des autres modes de consultation permis par le double index, perfectionné en 1528⁵, des ajouts à l'*index locorum* et des marginales de 1533⁶, et de l'*index*

¹ A.-P. Pouey-Mounou, « Philologie du singe et figures du singe-moine : Erasme, Textor, Gesner et Rabelais (1526-1552) », *Singes et Singeries à la Renaissance*, éd. D. Bertrand et I. Salas, Paris, Classiques Garnier, à paraître. Sur cette question, voir aussi A. Raffarin, « *Veritatis simplex oratio* : vérité et apparence au regard de la 'folie' d'Érasme (*Éloge de la Folie* et *Adages*) », à paraître.

² C. Gesner, *Historia Animalium*, I. I, *De Quadrupedibus viviparis...*, Zurich, C. Froschover, 1551. Voir U. Friedrich, *Naturgeschichte zwischen artes liberales und frühneuzeitlicher Wissenschaft*, Tübingen, Niemeyer, 1995, p. 36-142, et U. B. Leu, *Conrad Gesner als Theologe. Ein Beitrag zur Züricher Geistesgeschichte des 16. Jahrhunderts*, Berne-Francfort-New York-Paris, P. Lang, 1990, p. 31-100.

³ Je renvoie à la numérotation de l'éd.-trad. des *Adages* d'Érasme par J.-C. Saladin *et al.*, Paris, Belles Lettres, 2^e éd., 2013, 5 vol. [désormais : éd. Saladin], et pour l'étude de leurs différentes strates, à l'éd. ASD (*Opera omnia*, éd. Union Académique Internationale et Académie Royale Néerlandaise des Sciences et des Sciences Humaines, Amsterdam, North-Holland Publishing Company, t. II, 9 vol., 1981-2005) ainsi qu'aux éd. consultées (voir n. suivante).

⁴ Ed. consultées : Froben 1526 (*Adagiorum opus*, Bâle, J. Froben), 1528 (J. Froben et J. Herwagen), 1533 (J. Froben et N. Episcopius), 1536 (Froben et Episcopius), 1540 (*Opera omnia*, Bâle, J. Froben et N. Episcopius, t. II), 1546 (*Adagiorum opus*, Bâle, Froben), ainsi que Gymnich 1540 (Cologne) et Gryphe 1550 (Lyon).

⁵ Voir Érasme, Froben 1528, f. aa 2 v^o ; L. M. Tocci, *In officina Erasmi. L'apparato autografo di Erasmo per l'edizione 1528 degli Adagia e un nuovo manoscritto del Compendium vitae*, Rome, Ed. di Storia e Letteratura,

rerum de 1546⁷. La question des éditions consultées par Rabelais n'est pas résolue : certaines hypothèses vont jusqu'à l'édition de 1526 pour le *Gargantua*, et j'avais pour ma part relevé l'intérêt de celle de 1528, à propos de la figure du singe-moine, tandis qu'il est certain que pour le *Quart Livre* Rabelais utilise une édition d'au moins 1533⁸. Quant à Gesner, il cite dans sa *Bibliotheca Universalis* l'édition Froben de 1540⁹ ; il aurait pu consulter aussi celle de 1546 pour le *De Quadrupedibus*, mais l'*index rerum* de cette édition est très en-deçà du relevé qu'il a pratiqué, et aurait dû lui éviter certains oublis, ou omissions qu'il a faits.

La séquence qui nous intéresse se situe vers le début de la septième centurie¹⁰ :

- 606 – *Multi thyrsigeri, pauci Bacchi* / Beaucoup de porteurs de thyrses, mais peu de Bacchants
 607 – *Non omnes qui habent citharam, sunt citharoedi* / Tous les possesseurs de cithare ne sont pas pour autant des citharèdes
 608 – *Plures thriobolos, pauces et cerne vates* / On voit bien des jeteurs de cailloux, mais peu de prophètes
 609 – *Multi qui boves stimulent, pauci aratores* / Beaucoup sont capables de piquer les bœufs, mais peu sont laboureurs
 610 – *Simia in purpura* / Un singe drapé de pourpre
 611 – *Simia simia est, etiam si aurea gestet insignia* / Un singe est un singe, même s'il porte des décorations en or
 612 – *Asinus apud Cumanos* / Un âne chez les Cumiens

Présents dès 1508, ces adages sont amplifiés dans un sens polémique, pour la plupart en 1515, après l'*Eloge de la Folie*, et pour l'un d'entre eux en 1528. En 1515, l'adage *Multi thyrsigeri* embraille à partir d'une critique de l'habit monastique, déjà présente, sur une attaque en règle contre les chrétiens ritualistes, les faux nobles, les fausses vierges, les rois, les évêques, les papes, les généraux qui ne méritent pas leur titre, et les porteurs de barbe et de manteau qui se disent philosophes, attaque amplifiée par un second ajout à la même date¹¹ ; l'adage suivant

1989, p. 39-40 ; A. Vanautgaerden, « L'index thématique des *Adages* d'Érasme (1508-1536) », *Les Instruments de travail à la Renaissance*, éd. J.-F. Gilmont et A. Vanautgaerden, Turnhout, Brepols et le Musée de la Maison d'Érasme, 2010, (p. 241-280), p. 259-263 ; *id.*, *Érasme typographe : humanisme et imprimerie au début du XVI^e siècle*, Genève, Droz, 2012, p. 121-123.

⁶ Si Érasme enrichit dès 1528 son index alphabétique à partir de formules extraites du corps des adages, en y ordonnant les adages à partir de leurs termes-clés, les ajouts correspondants de l'*index locorum* ne se font qu'à partir de 1533, édition dans laquelle ces mêmes formules apparaissent en marge des adages.

⁷ Érasme, Froben 1546, *tertius index*, repris à l'identique par Gryphe, 1550, *index rerum*. Voir P. Gaillardon, *Érasme posthume : la postérité de l'humaniste dans les éditions du XVI^e siècle*, M2, dir. R. Mouren, Lyon 2, 2013, en ligne, p. 61-63.

⁸ Voir les hypothèses de R. Cappellen, « *Feuilleter papiers, quoter cayers* ». *La citation au regard de l'erudito ludere des fictions rabelaisiennes*, thèse, dir. M.-L. Demonet, Tours, 2013, p. 43-46 ; et A.-P. Pouey-Mounou, « Philologie du singe... », art. cit.

⁹ C. Gesner, *Bibliotheca Universalis*, Zurich, C. Froshover, 1545, fac-similé, éd. H. Rosenfeld et O. Zeller, Osnabrück, O. Zeller, 1966, f. 197 v^o sq.

¹⁰ Érasme, *Adages*, éd. Saladin, t. I, p. 486-490 ; ASD, t. II/2, éd. M.L. van Poll-van de Lisdonk et M. Cytowska, 1998, p. 130-135.

¹¹ ASD, t. II/2, p. 132, adage 606, couche B (Froben, 1515) : *[Non omnes] Christiani, qui ceremoniis agunt Christianum. Non omnes generosi, qui torquem gestant auream. Non omnes virgines, quae passis sunt capillis. Non omnes reges, qui diademate insigniuntur. Non omnes episcopi, qui mitram gerunt bicornem aut pedum argenteum. Non omnes summi pontifices, qui vocantur sanctissimi quique triplici corona insigniuntur. Non*

fait de même des avars et de la figure royale¹² ; suit un ajout plus anecdotique (à l'adage 609)¹³ ; puis le premier des deux adages mettant en scène des singes (610) étend la leçon aux courtisans, et le second (611) ajoute à l'anecdote des singes démasqués l'apologue de la chatte déguisée en femme¹⁴. Enfin, en 1528, un nouvel ajout applique l'adage *Simia in purpura* (610) « à ceux [...] qui imitent la sainteté au moyen d'une barbe et d'un manteau », propos étayé de citations d'Augustin et d'Ammien Marcellin sur les « philosophes par le manteau seulement »¹⁵.

Ces adages figurent d'emblée sous le « lieu » *Simulatio, Dissimulatio* de l'*index locorum*, à l'exception des deux adages sur les singes : l'adage *Simia simia est* recensé sous le « lieu » *Forma, Deformitas*, et avant 1528 l'adage *Simia in purpura* ne se trouve que sous le

omnes imperatores, qui in vexillis ostentant aquilam. Neque πογωνοφορία aut τριδωνοφορία, quemadmodum loquitur Plutarchus, philosophum facit, hoc est gestata barba aut gestatum pallium. (Trad. d'après éd. Saladin, t. I, p. 486-487 : « Tous ceux qui participent au rite des chrétiens ne sont pas pour autant des chrétiens. Tous ceux qui portent un collier en or ne sont pas pour autant de bonne naissance. Toutes celles qui ont les cheveux au vent ne sont pas pour autant des vierges. Tous ceux qui se distinguent par une couronne ne sont pas pour autant des rois. Tous ceux qui portent une mitre à deux pointes et une crosse d'argent ne sont pas pour autant des évêques. Tous ceux qu'on appelle Sa Sainteté et qui se distinguent par une triple couronne ne sont pas pour autant des papes. Tous ceux qui exhibent l'aigle devant les bataillons ne sont pas pour autant des généraux. Ce ne sont pas la *pogonophoria* et la *tribonophoria*, c'est-à-dire le port de la barbe et le port du manteau, qui, comme dit Plutarque [*Isis et Osiris, Œuvres morales*, Paris, Belles Lettres, t. V/2, éd.-trad. C. Froidefond, 352c, § 3, p. 180], font le philosophe ». Sont également ajoutées en fin de cet adage deux autres citations, de Plutarque (*Contre Colotès, Œuvres morales*, XIII, 74, 1107 f, *Plutarch's Moralia*, t. XIV, éd.-trad. B. Einarson et Ph. H. de Lacy, Cambridge (Mass.), Harvard UP, et Londres, W. Heinemann, 1986, p. 192-193) et d'Hérode Atticus (d'après Aulu Gelle, *Nuits attiques*, IX, 2, 4, éd.-trad. R. Marache, Paris, Belles Lettres, 3 vol., t. II, 1978, p. 115).

¹² ASD, t. II/2, p. 132, adage 607, couche B : ajout d'une citation de Sénèque (*Des Bienfaits*, II, 13, 2, éd.-trad. F. Préchac, Paris, Belles Lettres, t. I, [1926], 1972, p. 36) et de ce commentaire : *Potest et ad avaros torqueri, si neges eos divites, qui possident opes, sed qui recte norint uti. Uti non est citharoedus quisquis tenet citharam, sed qui cithara recte noverit uti. Non is rex, qui cintigit amplum imperium, sed qui sciat administrare.* (Trad. éd. Saladin, t. I, p. 487 : « On peut même retourner cet adage contre les avars, si l'on dit que les riches, ce ne sont pas ceux qui ont du bien, mais ceux qui savent s'en servir à bon escient. De la même façon que n'est pas joueur de cithare tout homme qui en possède une, mais celui qui en joue bien. Le roi n'est pas celui à qui est échu un grand pouvoir, mais celui qui sait administrer l'Etat. »).

¹³ ASD, t. II/2, p. 133, adage 609, couche B : *Siquidem antiquitus arabant bubus...* (trad. fr., éd. Saladin, t. I, p. 488 : « Comme dans l'Antiquité on labourait avec des bœufs... »).

¹⁴ ASD, t. II/2, p. 134, adage 611, couche B : *Narratur apologus non absimilis de fele, quam Venus belle adornatam in pedissequarum ordinem adsciverat ac satis apte ἐγναϊκίζε, donec mure e cavo quopiam in medium procurrente declaravit sese nihil aliud esse quam felem.* (Trad. éd. Saladin, t. I, p. 489 : « On raconte une fable semblable au sujet d'une chatte que Vénus avait parée élégamment avant de l'accueillir parmi ses suivantes et qui *egunaikizé* [jouait son rôle de femme] assez bien, jusqu'au jour où, face à une souris qui était sortie de son trou et qui courait au milieu de la pièce, elle fit bien voir qu'elle n'était qu'une chatte »).

¹⁵ ASD, t. II/12, p. 134, adage 610, couche G (Herwagen et Froben, 1528) : *Lepidius erit si longius transferatur velut in eos, qui barba pallioque simulant sanctimoniam.* (Trad. éd. Saladin, t. I, p. 488 : « Cet adage sera encore plus plaisant si on l'applique à ceux, par exemple, qui imitent la sainteté au moyen d'une barbe et d'un manteau », proposition d'application suivie de citations de saint Augustin (*Lettres*, I, § 1, *Œuvres*, 6^e série, 40/A, intro. A. Goldbacher, éd.-trad. S. Lancel et al., Paris, Etudes Augustiniennes, 2011, p. 198-199) et d'Ammien Marcellin (*Histoire*, XIV, 9, § 5, éd.-trad. E. Galletier avec la coll. de J. Fontaine, Paris, Belles Lettres, t. I, 1968, p. 89) ainsi que d'un renvoi à de précédents adages traitant « de ceux dont la sagesse se réduit à la seule barbe » (*de barbae tenus sapientibus*), identifiés *ibid.* comme les adages 195 (*Barbae tenus sapientes*, éd. Saladin, t. I, p. 205, et ASD, t. II/1, p. 298, couche A avec une simple traduction du grec ajoutée en 1515) et 606 (*Multi thyrigeri, pauci Bacchi*, éd. Saladin, t. I, p. 486-487, cité *supra*).

« lieu » *Dissimilitudinis et Incongruentiae*¹⁶ ; mais d'autres singes issus d'autres adages sont présents sous le « lieu » *Simulatio, Dissimulatio*¹⁷. Ce « lieu » présente l'intérêt d'ordonner ces adages dans un ordre différent de celui de la septième centurie :

Adages 606-612 dans la septième centurie	Lieu <i>Simulatio, Dissimulatio</i>
606 – <i>Multi thyrsigeri, pauci Bacchi</i>	2420 – <i>Salem et fabam</i>
607 – <i>Non omnes qui habent citharam...</i>	608 – <i>Plures thriobolos, pauces et cerne vates</i>
608 – <i>Plures thriobolos, pauces et cerne vates</i>	606 – <i>Multi thyrsigeri, pauci Bacchi</i>
609 – <i>Multi qui boves stimulent, pauci aratores</i>	609 – <i>Multi qui boves stimulent, pauci aratores</i>
610 – <i>Simia in purpura</i>	607 – <i>Non omnes qui habent citharam...</i>
611 – <i>Simia simia est...</i>	612 – <i>Asinus apud Cumanos</i>
612 – <i>Asinus apud Cumanos</i>	[...]
	610 – <i>Simia in purpura</i> [1528]

Comme l'a montré A. Vanautgaerden à propos du « lieu » *Divitiae*, Erasme a en effet à cœur d'imprimer à ses « lieux » une organisation significative¹⁸. Celle qui nous occupe, d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'adages qui se suivent, place en tête l'indice constitué par la figure liturgique des augures (dans l'adage inaugural *Salem et fabam*, 2420)¹⁹ et des *vates*. L'attaque anti-ritualiste s'abrite derrière l'évocation des pratiques antiques, tout comme l'adage *Multi thyrsigeri* le fait de son côté avec le motif bachique. Ces stratégies sont complémentaires. En effet, le début de la septième centurie fait sens lui aussi, d'une autre manière : l'adage inaugural de cette centurie, *Odi memorem compotorem* (601, « Je hais le convive qui a de la mémoire »)²⁰, place celle-ci sous le signe du banquet humaniste, auquel fait écho l'adage *Multi thyrsigeri*, en invitant à une parole libre, contre la duplicité des hypocrites dénoncés dans la séquence intermédiaire entre ces deux adages ; et peu après, l'adage *In vino veritas* (617)²¹ réorchestre ce motif de la *parrhèsia*. Ce dispositif est enfin transposé dans l'*index locorum* à travers la succession des « lieux » *Simulatio, Dissimulatio* et *Libertas, Veritas*, surtout à partir de 1533 où ce dernier s'ouvre sur quatre formules extraites

¹⁶ Froben 1526 et 1528, *index locorum*, s.l. *Forma, Deformitas, Simulatio, Dissimulatio* et *Dissimilitudinis et Incongruentiae*, col. 5, 9-10 et 18. Voir « Philologie du singe... », art. cit., annexe 3, sur l'évolution du « lieu » *Simulatio, Dissimulatio* au fil des rééditions des *Adages*.

¹⁷ Voir *ibid.* : les adages *Simia fucata* (2662) et *Simia barbata seu caudata* (2479) sont présents dès l'origine ; suivront en 1528 l'adage *Simia in purpura* (610) et en 1533 les expressions *Δημοσίθηκοι* et *Πιθηκίζειν* extraites respectivement des adages *Simia barbata seu caudata* (2479) et *Simia fucata* (2662).

¹⁸ Voir A. Vanautgaerden, « L'index thématique... », art. cit., p. 254-256.

¹⁹ Erasme, *Adages*, éd. Saladin, t. III, p. 214 ; ASD, t. II/5, éd. F. Heinemann et E. Kienzle, 1981, p. 306 (adage présent dès l'origine).

²⁰ Erasme, *Adages*, éd. Saladin, t. I, p. 483-484 ; ASD, t. II/2, p. 127-128 (adage présent dès l'origine, avec quelques ajouts en 1515 et 1526).

²¹ Erasme, *Adages*, 617, éd. Saladin, t. I, p. 493 ; ASD, t. II/2, p. 140-142. Cet adage est présent dès l'origine mais fait l'objet de nombreux ajouts ponctuels (1515, 1517, 1528, 1533, 1536). Voir sur ce motif de la *parrhèsia* A. Raffarin, « *Veritatis simplex oratio...* », art. cit.

de l'adage *In vino veritas*²². L'attaque contre les hypocrites se situe donc à l'intersection de deux itinéraires de réflexion lancés, l'un par l'ordre linéaire de la centurie, l'autre par l'*index locorum*, où elle s'accuse progressivement.

En 1528, l'ajout polémique fait à l'adage *Simia in purpura* est immédiatement entériné par l'entrée de cet adage sous le « lieu » *Simulatio, Dissimulatio*²³ ; s'il y est dissocié des autres de la même séquence, c'est simplement qu'il est le premier de la liste des adages introduits à cette date. Il n'en bougera pas : Erasme procède aux ajouts de cette rubrique par blocs, en fin de liste en 1528, et en 1533 après la mention de l'adage *Paries dealbatus* (2523) – également significatif²⁴. Mais à côté de ces orientations voulues, le décalage des pages dû aux ajouts fait que pour la première fois, les deux adages les plus polémiques de cette séquence, ceux qui portent l'attaque antimonastique, se retrouvent sur deux pages en regard²⁵. La portée critique de la séquence saute aux yeux. De fait, l'adage *Multi thyrsigeri* fait songer aux moines, par association d'idées avec le proverbe « L'habit ne fait pas le moine », ce que confirment une annotation marginale de l'édition 1528 conservée à la BNF (*Habitus non facit monachum*) et les gloses des éditeurs tardifs des *Adages*²⁶. Voici qu'avec l'adage augmenté *Simia in purpura*, le proverbe s'incarne. C'est, en tout cas, l'un des multiples éléments qui rendaient l'orientation antimonastique des *Adages* bien visible à partir de 1528.

Qu'en fait Gesner ? Sa mise en forme des proverbes collectés dans la dernière section de la rubrique philologique du *De Quadrupedibus* (H.h) les met en valeur dans la plupart des chapitres, par un titre *Proverbia* généralement en lettres capitales et centré, parfois plus

²² Froben 1533, *index locorum*, s. l. *Libertas, Veritas*, col. 10 : *Vinum et veritas, Quod in corde sobrii in lingua ebrii, Vinum animi speculum, Lingua lapsa verum dicit*. Sur la langue, source du bien et du mal, voir Erasme, telle que la décrit la *Lingua* (1525), voir J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Erasme*, Paris, Belles Lettres, 1981, 2 vol., t. I, p. 71-74.

²³ Froben 1528, *index locorum*, s. l. *Simulatio, Dissimulatio*, col. 18.

²⁴ Sur ces insertions par blocs, voir A.-P. Pouey-Mounou, « Philologie du singe... », art. cit. L'adage *Paries dealbatus* (2523, éd. Saladin, t. III, p. 255-256) réorchestre les images évangéliques et pauliniennes des sépulcres blanchis (Mt 23, 27, et Ac 23, 3) pour émettre une critique de l'hypocrisie qui vise particulièrement les princes et les philosophes (et à travers eux les prédicateurs), et réorchestre l'image du silène inversé (cf. adage 2201, *Sileni Alcibiadis*, éd. Saladin, t. III, p. 106-129, notamment p. 110 sq.) ; cet adage est présent dès l'origine, à l'exception d'un ajout mineur (ASD, t. II/6, éd. F. Heinimann et E. Kienzle, 1981, p. 358).

²⁵ Érasme, Froben 1528, p. 230-231. Le cas se reproduit dans Froben 1540, p. 230-231.

²⁶ Érasme, Froben 1528, p. 230 (FOL-Z-771) ; voir aussi J. Céard, « Erasme abrégé, Erasme augmenté », *Lire, interpréter, transmettre les Adages d'Erasme*, éd. M.-D. Legrand avec la coll. de M. de La Gorce, N. Cernogora et A. Vintenon, Paris, Classiques Garnier, à paraître. Le rapprochement a été également fait par la critique : voir W. F. Smith, « Rabelais et Érasme », *Revue des Études Rabelaisiennes*, VI, 1908, rééd. Genève, Slatkine reprints, 1974, (p. 215-264), p. 216 ; M. Mann Phillips, « Quelques pensées sur Rabelais lecteur des *Adages* », *Hommages à Marie Delcourt, Latomus*, 114, 1970, (p. 332-341), p. 334 ; et l'éd. Saladin, t. I, p. 486, n. 1. On songe aussi naturellement à Rabelais, *Œuvres Complètes*, éd. M. Huchon avec la coll. de F. Moreau, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1994, *Gargantua*, p. 6.

discret lorsque les proverbes sont peu nombreux²⁷. Ses choix de taxinomie lui font donner généralement les adages sous l'espèce et non sous les sous-espèces des animaux traités, même s'il lui arrive de procéder à un renvoi parmi celles-ci²⁸ ; le chapitre se clôt souvent sur cette liste, ou sur un apologue, ou sur les vers d'un emblème d'Alciat, selon l'ordre des rubriques indiqué au début de l'ouvrage²⁹. Au chapitre *De Simia*, Gesner n'a pas manqué d'exploiter la charge antimonastique des deux adages *Simia in purpura* et *Simia simia est*, dont il dit explicitement qu'ils se répondent, sans pour autant les disposer côte à côte, en dépit de l'ordre alphabétique³⁰. Je n'analyserai pas ici le traitement qu'il en fait³¹, mais il est visiblement sensible à la logique de renversement posée dans la succession des deux adages au sein de la séquence érasmiennne, et il la radicalise. L'alinéa central, qui sépare la charge antimonastique, culminant sur l'adage *Simia in purpura*, de la déconfiture du singe démasqué peut en témoigner.

Les adages du *De Quadrupedibus viviparis* : l'âne et le bœuf

[10] Venons-en donc à présent au *De Quadrupedibus viviparis*. Et commençons, selon l'ordre alphabétique des chapitres, par l'âne et le bœuf³². Les deux sections de *Proverbia* correspondantes sont structurées de façon similaire, avec une liste d'adages compilés, en latin et en grec, entrelardés d'équivalents allemands ; un paragraphe final rassemble des proverbes allemands, traduits en latin par des adages d'Erasmus où ces animaux n'interviennent pas. On peut relever trois différences notables entre ces deux listes. D'abord, la section des *Proverbia circa boves* se distingue par son ampleur³³ ; elle inclut une section également importante de proverbes germaniques. Cette accumulation est justifiée explicitement par la *copia*, rapportée à l'utilité éminente du bœuf pour l'homme, spécialement en Suisse où les troupeaux de bovins

²⁷ Par ex. aux chap. *De Tauro* (C. Gesner, *De Quadrupedibus viviparis*, éd. cit., p. 124) et *De Vitulo* (p. 138), *De Camelo* (p. 170), *De Cervo* (p. 393), *De Echino terrestri* (p. 408), *De Elephanto* (p. 441), *De Urso* (p. 1080), et plus discrètement encore, aux chap. *De Cato* (p. 353), *De Leone* (p. 679), alors que les proverbes s'étendent jusqu'à la p. 681) et sous forme de renvoi au chap. *De Talpa* (p. 1059).

²⁸ Le chap. *De Callitriche sive simia caudata barbataque*, sous-rubrique du chap. *De Simiis diversis*, renvoie ainsi (*ibid.*, p. 970) aux *Proverbia* du chap. *De Simia* où avait été discuté l'adage *Simia barbata (seu caudata)*, p. 965, mais non le chap. *De Cercopitheco*, p. 969. En revanche, les chap. *De Tauro* et *De Vitulo* ont leur propre section de *Proverbia* (p. 124 et 138), développés à l'exception de la deuxième mention de l'adage *Taurum tollet qui vitulum sustulerit*, qui fait l'objet d'un simple renvoi p. 138 : *in Tauro explicavi*).

²⁹ C. Gesner, *De Quadrupedibus viviparis*, éd. cit., *Ordinis ratio*, f. γ v^o-γ 3r^o.

³⁰ *Ibid.*, p. 965-966.

³¹ Voir « Philologie du singe... », art. cit.

³² C. Gesner, *De Quadrupedibus viviparis*, éd. cit., p. 16-18 (chap. *De Asino, Proverbia*), 98-103 (chap. *Bos & Vacca, Proverbia circa boves*), ainsi que p. 124 (*De Tauro, Proverbia*), 138-139 (*De Vitulo*).

³³ C. Gesner, *De Quadrupedibus viviparis*, éd. cit., p. 98-103.

abondent³⁴. Ensuite, les autres bovidés bénéficient eux aussi d'une sous-section de *Proverbia*, à commencer par le taureau et le veau, ce qui n'est pas le cas des sous-espèces de l'âne, sauf pour le mulet, qui est traité bien plus loin dans un chapitre à part³⁵. On est enfin frappé par la présence de vers d'Alciat typographiquement bien visibles au chapitre *De Asino*, au sein de la section *Proverbia* mais aussi juste avant elle³⁶ : ce choix n'est pas exceptionnel, mais il est concurrent d'autres choix faits dans le volume, comme la citation des vers dans le corps du texte ou encore la mention d'Alciat en toute fin de la rubrique H.h. Cette souplesse, qui n'a rien d'étonnant dans ce type d'ouvrages à vocation encyclopédique, ouvre des lignes de fuite, voire des pistes d'interprétation.

Trois citations d'Alciat se détachent de la sorte au chapitre *De Asino*, la première contre les avares, précédant immédiatement les *Proverbia*, la seconde en leur centre à propos de l'adage *Asinus mysteria portans* (1104), illustré par l'emblème *Non tibi, sed religioni*, et la dernière en fin de liste, *De his qui meretricibus donant, quod in bonos usus verti debeat*³⁷. Au classement alphabétique des adages se surimpose ainsi une logique typographique et visuelle, centrée sur le mauvais usage des biens matériels et spirituels, logique inaugurée avec les vers *In avaros* par une critique de celui que l'abondance appauvrit du fait de son ânerie (*inopem quem copia reddit*). Il est tentant de rapprocher ces pages des variations sur les richesses qu'induisent les *Proverbia circa boves*, où l'ordre alphabétique fait que les ânes s'accumulent en début de liste³⁸. Concernant le bœuf, c'est cette fois l'effet de masse qui prime, imposant l'idée de richesse. Le simple rassemblement du cheptel proverbial produit un effet de lecture

³⁴ C. Gesner, *De Quadrupedibus viviparis*, éd. cit., p. 103 : *Hæc hactenus de bove & vacca dixerim : quibus immorari prolixius volui : quoniam bos principatum inter animalia homini utilia semper obtinuit : & cum Helvetia nostra boum armentis abundet, copiosius de iis scribendum mihi existimavi. Multo enim utilius judico nostratium animalium naturas habere perspectas, quam iis neglectis aut parcius tractatis, moram in peregrinis facere* (« J'aurais pu m'en tenir là sur le bœuf et la vache, mais j'ai voulu m'y arrêter un peu amplement, parce que le bœuf a toujours eu la prééminence parmi les animaux utiles à l'homme ; et étant donné que notre Suisse abonde en troupeaux de bœufs, j'ai estimé que je devais écrire sur eux un peu abondamment. En effet, il est beaucoup plus utile, à mon sens, d'avoir une bonne connaissance de la nature des animaux de chez nous, que de s'attarder sur ces espèces étrangères dont on ne s'occupe pas ou auxquelles on a moins affaire »).

³⁵ C. Gesner, *De Quadrupedibus viviparis*, éd. cit., *De Mulo, Proverbia*, p. 806-807.

³⁶ C. Gesner, *De Quadrupedibus viviparis*, éd. cit., p. 16, 17 et 18.

³⁷ *Ibid.*, et Alciat, emblèmes *In avaros, Non tibi, sed religioni* et *Ocni effigies de his qui meretricibus donant*. Voir sur le site « Alciato at Glasgow » (<http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/alciato/>) les différentes illustrations de ces emblèmes dans les éditions que cite Gesner dans sa *Bibliotheca Universalis*, éd. cit. f. 37 r°, s.v. *Andreas Alciati Mediolanensis : Emblematum liber*, Augsburg, fév. et avr. 1531 et 1534 (respectivement f. C6r°, B7r° et A8v°-B1r°), et Paris, C. Wechel, éd. latine de 1534, non citée par Gesner, et éd. bilingues de 1536, 1539, 1542 (respectivement f. G8v°, E8v° et C6v°). Gesner renvoie aussi dans l'*Appendix*, s.v. *Andreas Alciatus*, à l'éd. collective de Gryphe et Isengrin.

³⁸ C. Gesner, *De Quadrupedibus viviparis*, éd. cit., p. 98, adages *Si bovem non possis, asinum agas* (1704) et *Ab asinis ad boves transcendere* (630).

différent de celui, linéaire, des centuries – que parfois quelques bœufs traversaient à la file³⁹, mais jamais de façon aussi massive. Il diffère aussi de celui que produit l'*index locorum* des *Adages*, où aucun bœuf ne se rencontre sous les « lieux » *Divitiae* et *Paupertas*, mais où deux bœufs inaugurent quasiment le « lieu » suivant, *Munerum corruptela*⁴⁰, où le « lieu » *Bonae fortunae, copiae, felicitatis aut ominis* en concentre aussi trois à la file, dont deux issus d'une séquence « bovine » des *Adages*⁴¹, et où de nombreux « lieux » présentent un bovin isolé ou quelques têtes⁴². Chez Gesner, ces effets de sens sont encore prolongés par les proverbes des rubriques *De Tauro* et *De Vitulo*, qui reprennent notamment toutes deux l'adage *Taurum tollet qui vitulum sustulerit* (151, « Qui l'a porté veau le portera taureau »), popularisé par Montaigne au chapitre « De la coutume »⁴³. Inadvertance ou choix délibéré, la redite fait sens et plonge jusqu'aux origines du vice décrit ; de même que dans l'*index locorum* des *Adages*, cette formule est recensée sous deux « lieux », *Assiduitas* et *Degenerantium in pejus*⁴⁴. Les mises en valeur, différentes, suggèrent ici des intentions très comparables.

Ces listes produisent aussi un effet différent de l'index alphabétique des *Adages*, du fait du travail de répartition, de disposition, de coupe et d'amplification effectué par Gesner. Par exemple, l'adage *Asinus ad lyram* est redéployé en deux adages, *Asinus auriculas movens* et *Asinus ad lyram*, ce qu'autorisait l'index alphabétique d'Érasme, enrichi à partir de 1528 des adages insérés⁴⁵ ; mais cela permet surtout à la satire de Gesner d'aller *crescendo* à partir de variations naturalistes sur les oreilles de l'âne. Le choix de gloses plus ou moins longues, ou remplacées par des citations autres, est de Gesner. Ainsi, les proverbes associés au bœuf font l'objet de longues digressions assumées comme telles, en particulier autour des adages

³⁹ Par ex. Érasme, *Adages*, 995-996 (éd. Saladin, t. I, p. 723, *Bos Cyprius* et *Cyprio bovi merendam*) et 2150-2153 (t. III, p. 86-87, *Immolare boves*, *Boves messis tempus expectantes*, *Bos Homolottorum* et *Bos apud acervum*).

⁴⁰ Froben 1540, *index locorum*, s.l. *Munerum corruptela*, col. 2 : *Bos in lingua* (618) et *Bovem in faucibus portat* (1210). Ce « lieu » est inauguré par l'adage *Argentam patitur* (619), qui suit immédiatement l'adage *Bos in lingua* (618) dans les *Adages*, et que cite Gesner, *De Quadrupedibus viviparis*, éd. cit., p. 100.

⁴¹ Froben 1540, *index locorum*, s.l. *Bonae fortunae, copiae, felicitatis aut ominis*, col. 23 : *Boves messis tempus expectantes* (2151), *Bos apud acervum* (2153), *Bos ad praesepe* (1039). Les deux premiers sont issus de la séquence citée *supra*, adages 2150-2153, t. III, p. 86-87.

⁴² Par ex. sous les « lieux » *Ingratitudo* (*Nemo bene merito bovem immolavit praeter Pyrrhiam*, 1301), *Simulatio*, *Dissimulatio* (*Multi qui boves stimulent, pauci aratores*, 609), *Vanitas* (*Ne si bos quidem vocem edat*, 2046), *Profusio* (*Immolare boves*, 2150), *Sordes et Parcimonia* (*Cyprio bovi merendam*, 996), etc.

⁴³ Érasme, *Adages*, 151, éd. Saladin, t. I, p. 180 ; C. Gesner, *De Quadrupedibus viviparis*, éd. cit., p. 124 et 138 ; et Montaigne, *Les Essais*, éd. P. Villey-V.-L. Saulnier, Paris, PUF, [1924-1965], 1999-2002, 3 vol., I, 23, « De la coutume et de ne changer aisément une loy receüe », 108-109 A. Sur Montaigne et Érasme, voir E. McPhail, « Montaigne et les travaux d'Hercule », *Érasme et la France*, éd. B. Perona et T. Vighiano, Paris, Classiques Garnier, p. 155-162, à paraître.

⁴⁴ Froben 1540, *index locorum*, s.l. *Assiduitas* et *Degenerantium in pejus*, col. 72 et 74.

⁴⁵ Voir Érasme, Froben 1528, f. aa 2 v°, et A. Vanautgaerden, « L'index thématique... », art. cit.

Bos Cyprius et *Bos in lingua*, autant que de renvois rapides, comme du *Bos ad lyram* dégagé de la fin de l'adage *Asinus ad lyram*⁴⁶, à l'âne.

Ce travail de disposition excède d'ailleurs les limites de la section *Proverbia*. Au sein des chapitres, les adages sont utilisés tantôt pour leur valeur proverbiale, dans cette section, tantôt pour leur contenu naturaliste, dans d'autres rubriques⁴⁷. Et même à l'échelle du volume, où le classement alphabétique se subordonne en principe à une taxinomie naturaliste, l'ordre suivi, jusqu'au renard (*De Vulpe*), peut n'être pas neutre, du point de vue d'une dépréciation de l'homme et de sa raison supposée au sein du genre animal, comme de celui des vertus et des vices que chaque animal incarne, la dépréciation morale allant de pair avec celle de la capacité de la raison à accéder aux vertus morales⁴⁸. Les animaux de charge sont des images de l'homme, cette « bête de somme » que mènent Dieu ou Satan selon Luther⁴⁹; et le volume s'achève sur un dernier emblème, celui du renard commentant une effigie à la tête vide, autre image de l'homme : *Mentem, non formam plus pollere – Hoc quale caput est, sed cerebrum non habet*⁵⁰.

Cependant l'ordre alphabétique est ici prépondérant. Peut-on donc parler de choix faits par Gesner ? Peut-être, puisqu'il hésite, à la fin de la section *Proverbia*, entre le renard et la belette, et renvoie à un adage déjà cité à propos du renard et de la panthère⁵¹ : traiter ici ou là tel adage, le développer plus ou moins, relève déjà d'un choix. Il ne manque pas non plus de citer une formule d'Ezéchiel, *Quasi vulpes in desertis [...] fuerunt prophetae tui ô Israël*, interprétée par Münster dans un sens eschatologique, comme l'image des faux prophètes

⁴⁶ Erasme, *Adages*, 335, éd. Saladin, t. I, p. 307 ; ASD, t. II/1, éd. M. L. van Poll-van de Lisdonk, M. Mann Phillips et C. Robinson, 1993, p. 434-436, ajout de 1517/1518 d'après Athénée (*Deipnosophistes*, éd.-trad. angl. Ch. B. Gulick, Cambridge (Mass.), Harvard UP, et Londres, W. Heinemann, 1969, VIII, 349 c-d, p. 80-83).

⁴⁷ Par ex., au chap. *De Mustela*, on trouve à la lettre B, consacrée à la localisation et à la description des espèces, des allusions à l'adage *Feles (mustela potius) Tartessia (Felis Tartessia, 170)* et à la formule *Rapaciores felibus (mustelis)* qui en est extraite (*Fele rapacior*), p. 853, repris sous la forme d'un simple renvoi à la section *Proverbia* (p. 862) : voir *infra*. Et au chap. *De Simia*, on trouve l'adage *Pardi mortem adsimulat* (1366) à la lettre D, consacrée aux mœurs de l'animal (C. Gesner, *De Quadrupedibus viviparis*, éd. cit., p. 961), et on rencontre à la lettre H, dans d'autres sections que celle des *Proverbia*, parmi les *nomina*, les adages *Cercopum coetus* (1635) et *Cercopissare* (1637), puis parmi les métaphores, les adages *Tragica simia* (1795) et des allusions aux adages *Simia in purpura* (610) et *Simia barbata seu caudata* (2479) qui sont, eux, cités dans la section *Proverbia*. Voir « Philologie du singe... », art. cit.

⁴⁸ C. Gesner, *De Quadrupedibus viviparis*, éd. cit., p. 1094-1096. Sur cette question, voir par ex. Ph. Mélanchthon, *Loci communes rerum theologicarum seu hypotyposes theologicae* [1521], éd.-trad. all. H. G. Pöhlmann, Munich, Gütersloher Verlagshaus, 1993, rééd. 1997, *Introductio* et chap. 1.

⁴⁹ Luther, *Du serf arbitre*, 635, in *Œuvres*, Genève, Labor et Fides, t. V, 1958, p. 53.

⁵⁰ C. Gesner, *De Quadrupedibus viviparis*, éd. cit., p. 1096 ; Alciat, emblème *Mentem, non formam plus pollere*, éd. cit. Augsburg, 1531-1534, f. C5r^o, ou éd. Paris, C. Wechel, 1536-1542, f. G5v^o.

⁵¹ C. Gesner, *De Quadrupedibus viviparis*, éd. cit., p. 1096 ; mais je n'ai pas trouvé la mention correspondante au chapitre consacré à la panthère. Voir l'adage 418 (*Multa novit vulpes, verum echinus unum magnum*, Erasme, éd. Saladin, t. I, p. 348-350, ici p. 349, d'après Plutarque, *Le Banquet des sept sages*, *Œuvres morales*, Paris, Belles Lettres, t. II, éd.-trad. J. Defradas, J. Hani et R. Klaerr, 1985, § 12, 155 b, p. 216, et *Si les affections de*

précédant la venue de l'Antéchrist⁵² : choix intéressant en fin de ce volume, où les proverbes bibliques sont présents, mais non toujours commentés de la sorte.

Le chat et la belette : la polyvalence des mustélidés

Le chat et la belette, auxquels j'en viens à présent, nous introduiront plus avant dans ces choix de taxinomie. Le chat déçoit. La rubrique *Proverbia* n'est même pas annoncée par le titre habituel ; l'adage *Minervae felem* (922) semble être resté dans ce chapitre parce qu'il y est question des yeux pers des chats, pour une raison naturaliste donc, que précisément l'adage s'attachait à minimiser⁵³. Mais les autres adages, repris d'Erasme et faisant intervenir le chat, la belette ou le putois, sont renvoyés aux mustélidés en vertu d'une interprétation du grec γαλιῆ par la belette, explication suivie d'une autre concernant l'adage *Sphondyle fugiens pessime pedit*⁵⁴. Ne restent plus qu'un proverbe grec dont l'équivalent latin est attesté⁵⁵, et que les proverbes allemands, dont la présence se justifie par le mot « Katze »⁵⁶. Les *Proverbia* du chapitre *De Mustela* constituent en revanche un grand lieu de rassemblement pour les chats, belettes et putois des *Adages* : *Feli crocoton* (172), *Sphondyla fugiens pessime pedit* (2637), *Mustelam habes* (173), *Fele rapacior*, extrait de *Felis Tartessia* (170), *Mustela sebum* (311) et *Felis Tartessia* (170)⁵⁷. Et de fait, par-delà la différence des titres, certains de ces adages voient Erasme hésiter dès 1508, à propos du grec γαλιῆ, entre la martre, la belette ou le chat, ou plus progressivement à propos du grec σφονδύλη, entre un insecte (ou une mygale), un

l'âme sont plus funestes que celles du corps, *Œuvres morales*, Paris, Belles Lettres, t. VII/1, éd.-trad. J. Dumortier avec la coll. de J. Defradas, § 2, 500 c-d, p. 214-215, d'après Esope, *Fables*, 37).

⁵² C. Gesner, *De Quadrupedibus viviparis*, éd. cit., p. 1095, d'après Ez XIII, 4.

⁵³ Erasme, *Adages*, 922, éd. Saladin, t. I, p. 681 ; ASD, t. II/2, p. 430 (avec un ajout ponctuel en 1528) ; et C. Gesner, *De Quadrupedibus viviparis*, éd. cit., p. 353. L'adage « se dit quand on compare de très modestes choses à d'autres bien supérieures, sous prétexte qu'elles se rejoignent sur un point de peu d'importance » (*Cum multo inferiora cum praestantioribus comarantur, quod levicula quapiam in re convenient*).

⁵⁴ C. Gesner, *ibid.* : *Cætera proverbialia ubi felem Erasmus transtulit, ut Tartessia feles, Feli crocoton, Rapacior fele, omnia ad mustelam referimus : cum Græce non æluos in eis, sed gale, id est mustela legatur. Sphondyle fugiens pessime pedit : Hesychius & Varinus spondylem (pro quo Attici sphondylen dicunt) galem, id est mustelam Attice dici scribunt : quamobrem hoc quoque ad mustelam differemus, quamvis Erasmus felem reddiderit* (« Quant aux autres proverbes où Erasme a traduit par chat [*felis*], comme *Tartessia feles* [Un chat de Tartessos], *Feli crocoton* [Mettre une crocote à un chat], *Rapacior fele* [Plus rapace qu'un chat], nous les avons tous renvoyés au chapitre de la belette, étant donné qu'en grec on n'y lit pas *ailouros* [chat], mais *gale*, c'est-à-dire belette. *Sphondyle fugiens pessime pedit* [Putois qui fuit lâche pet puant] : Hesychius et Varin écrivent que *spondyle* (au lieu duquel les Attiques disent *sphondyle*) se dit en attique *gale*, c'est-à-dire belette [*mustela*] : c'est pourquoi nous remettons aussi celui-ci au chapitre de la belette, bien qu'Erasme l'ait rendu par chat [*felis*] »).

⁵⁵ *Ibid.* : *Videtur sane proverbialia dictum, cui simillimum nostrates jactant, Fele absente mures saltant, aut diem festum agunt* (« Cela semble une formule tout à fait proverbiale, à laquelle nos compatriotes en lancent une très semblable : Quand le chat est absent, les souris dansent, ou font la fête »).

⁵⁶ *Ibid.* : « Katze » est traduit selon les cas par *catus* ou *feles*, et éventuellement rapproché d'autres animaux.

⁵⁷ Erasme, *Adages*, éd. Saladin, t. I, p. 195-196 et 293, et t. III, p. 330 ; C. Gesner, *De Quadrupedibus viviparis*, éd. cit., p. 861-862.

serpent et enfin un animal correspondant au grec γαλῆ, traduit par *felis*⁵⁸. Ces débats mériteront d'être indiqués dans l'*index rerum* introduit dans l'édition Froben de 1546 et repris par Gryphe en 1550, aux entrées : Γαλῆ *quid*, et *Spondyla quale animal*⁵⁹. Gesner, quant à lui, tranche systématiquement en faveur du latin *mustela* :

Adages d'Erasme repris au chapitre <i>De Mustela</i>	Gesner, <i>De Quadrupedibus viviparis, De Mustela</i>
170 – <i>Felis Tartessia</i> , inclut <i>rapaciores felibus</i> 172 – <i>Feli crocoton</i> 173 – <i>Mustelam habes</i> 311 – <i>Mustelae sebum</i> 2637 – <i>Sphondyla fugiens pessime pedit</i>	Γαλῆ κροκωτόν, <i>Mustelae</i> (quanquam Erasmus <i>feli vertit: nec refert quod ad sensum proverbii</i>) <i>crocotum</i> [...]. Renvoi à l'adage <i>Leonis exuvium super crocoton</i> (2498) <i>Mustela</i> (Erasmus <i>felem transfert: nec interest quod ad rem ipsam et sensum proverbii</i>) <i>fugiens pessime pedit</i> [...] <i>Mustelam habes</i> [...] <i>Mustela rapacior: Vide supra in B.</i> <i>Mustelae seuum</i> [sic] [...] Renvoi au proverbe allemand : <i>Feli lardum aut caseum committere</i> <i>Mustela Tartessia: Vide supra in B.</i>

Et, comme il amplifie aussi considérablement le commentaire du premier adage, *Mustelae crocoton* (*Feli crocoton*), pour expliquer le terme *crocoton*, en citant l'adage *Leonis exuvium super crocoton* (2498), ce qu'Erasme ne faisait pas⁶⁰, Gesner dresse là un splendide portrait des hypocrites, puants, néfastes, rapaces, etc. Serait-ce un effet de la simple rigueur philologique et naturaliste ? Les commentaires de ces reformulations le suggèrent. Mais en cela même, Gesner se montre aussi un remarquable lecteur d'Erasme. Car celui-ci, suivant les différents itinéraires de lecture que nous avons vus à l'œuvre dans ses *Adages*, par séquences linéaires, par amplification, par « lieux », et par scrupule philologique sur le sens du mot γαλῆ, orientait déjà cette série d'adages animaliers vers un jeu de piste polémique.

En effet, quatre de ces six adages proviennent à nouveau d'une même séquence, inaugurée par l'adage *Felis Tartessia*, lequel inclut la formule tirée de Lucien, et traduite en 1515 en latin, *rapaciores felibus*⁶¹ ; séquence poursuivie (après un adage intermédiaire) par l'adage *Feli crocoton* et parachevée par l'adage *Mustelam habes*. Or, entre ces deux derniers adages, le commentaire philologique sur la polysémie du mot γαλῆ sert de transition dès 1508⁶². Mais ce passage philologique renvoie aussi à un apologue de Stratis relaté ailleurs

⁵⁸ ASD, t. II/1, adage 172, p. 287, couche A, et t. II/6, adage 2637, p. 444-445, couches C (1517-1518) et F (1526) ; trad. fr., éd. Saladin t. I, p. 196, et t. III, p. 330.

⁵⁹ Érasme, Froben 1546, *tertius index*, et Gryphe 1550, *index rerum*, s.v.

⁶⁰ Erasme, *Adages*, éd. Saladin, t. I, p. 196, et t. III, p. 246 ; ASD, t. II/1, p. 286-287, et t. II/5, p. 344 ; et C. Gesner, *De Quadrupedibus viviparis*, éd. cit., p. 861.

⁶¹ ASD, t. II/1, adage 170, p. 286, couche B : *id est, rapaciores felibus*.

⁶² ASD, t. II/1, adage 172, p. 287 : *Porro vox haec γαλῆ, felemne significet, an mustelam, an quem vulgo catum appellant, quoniam inter eruditos controversum esse video, relinquo aliis judicandum*. (Trad. fr., éd. Saladin, t. I, p. 196 : « Enfin, je laisse à d'autres la tâche de décider, puisque la chose a été débattue entre érudits, si galé

(*alio loco*)⁶³. Où ? L'édition ASD considère qu'il s'agit précisément de l'adage *Simia simia est* (611), qui pourtant n'exploite à cette date qu'un apologue de Lucien mettant en scène un singe, mais qui sera augmenté en 1515 de l'apologue de la chatte déguisée en femme⁶⁴. Le lien entre ces deux séquences s'en trouve en tout cas renforcé, d'autant plus que l'adage qui suit l'adage *Simia simia est, Asinus apud Cumanos* (612), renvoie dès 1508 à l'adage *Induitis me leonis exuvium* (266), lequel résonne avec l'adage *Leonis exuvium super crocoton* (2498), qui s'achève dès 1508 sur une pointe antimonastique⁶⁵. En 1528, l'index alphabétique, qui ordonne désormais les adages selon les mots-clés de leurs titres et intègre des formules gnomiques extraites du corps des adages, fait se suivre, à la lettre L, la formule *Leonis exuvium induitis* (correspondant à l'adage *Induitis me leonis exuvium*, 266) et l'adage *Leonis exuvium super crocoton* (2498)⁶⁶. Et en 1533, des marginales soulignent le lien entre les porteurs de peaux de lion et de crocotes, en extrayant de l'adage *Feli crocoton* un *Hercules κροκωτοφόρος*, et de l'adage *Induitis me leonis exuvium* les formules *Asinus in pelle leonis* et *Simia in pelle leonis*⁶⁷, que Gesner a exploitées dans les chapitres correspondants du *De Quadrupedibus*⁶⁸.

Quant à l'*index locorum*, il unit à partir de 1533 sous le « lieu » *Rapacitas et Avaritia* l'adage *Felis Tartessia* et la formule *Fele rapacior* qui en est extraite, c'est-à-dire les deux adages que Gesner traite à la rubrique B du chapitre *De Mustela*, en décrivant les sous-espèces⁶⁹ ; et sous le « lieu » *Dissimilitudinis et Incongruentiae*, l'adage *Feli crocoton* et de nombreux ânes, singes, peaux de lion et crocotes, à la faveur d'un ajout en bloc des adages suivants : *Hercules κροκωτοφόρος*, issu de l'adage *Feli crocoton* (172), *Asinus in pelle leonis* et *Simia in pelle leonis*, tous deux issus de l'adage *Induitis me leonis exuvium* (266), et *Asinus*

désigne la martre [*felis*], la belette [*mustela*], ou ce qu'on appelle vulgairement un chat [*catus*] »). La traduction de *feles* est malaisée : le *Dictionnaire latin-français* de F. Gaffiot, Paris, Hachette, 1934, s.v. *feles (faeles) et felis (faelis)*, propose à côté de « chat » une traduction par « martre » ou « putois », mais à partir d'occurrences où le terme « chat » serait également pertinent (par ex. Columelle, *De Re Rustica*, VIII, 3, § 6, traduit par *cats* dans l'éd. Loeb : éd.-trad. E. S. Forster et E. H. Heffner, Londres, Heinemann, et Cambridge (Mass.), Harvard UP, 3 vol., t. III, 1968, p. 334-335).

⁶³ *Ibid.*, couche A : *Sumptum adagium ab apologo Stratidis, quem alio loco narravimus* (Trad. fr., éd. Saladin, t. I, p. 196 : « L'adage est pris à un apologue de Stratis que j'ai raconté ailleurs »).

⁶⁴ ASD, t. II/1, p. 287, n. des l. 759-760 ; Erasme, *Adages*, éd. Saladin, t. I, renvoi de l'adage 172, p. 196, à l'adage 611, p. 489 ; ASD, t. II/2, p. 134, couche B (1515). Je ne suis pas parvenue à résoudre ce mystère.

⁶⁵ ASD, t. II/5, p. 344 : *Apposite dicetur in monachos quosdam aut scholasticos, qui foris insignia sui instituti portant interius militarem imitantes cultum aut qui vultu tetrico moribus sunt effoeminatis*. (Trad. d'après éd. Saladin, t. III, p. 246 : « On l'emploiera de façon appropriée contre certains moines ou certains savants, qui portent en public les insignes de leur institution, et agissent en privé comme des soldats, ou ceux qui sous des apparences sévères sont efféminés dans leurs manières »).

⁶⁶ Erasme, *Adages, ibid.*, et 266, éd. Saladin, t. I, p. 262-263.

⁶⁷ Froben 1533, respectivement p. 88 et 122.

⁶⁸ C. Gesner, *De Quadrupedibus viviparis*, éd. cit., p. 16 et 965.

⁶⁹ Froben 1533, *index locorum*, s.l. *Rapacitas et Avaritia*, col. 14 ; C. Gesner, *De Quadrupedibus viviparis*, éd. cit., p. 853.

auriculas movens et *Bos ad lyram*, tous deux issus de l'adage *Asinus ad lyram* (335), déjà cité plus haut dans cette rubrique⁷⁰. Les autres « lieux » qui reprennent les adages évoquant ces animaux le font de façon plus ponctuelle.

Erasme, <i>Adages</i> , Froben 1540, <i>index locorum</i>	Félins, mustélidés, singes, ânes et peaux de lions
<i>Rapacitas et Avaritia</i>	(170) <i>Felis Tartessia</i> [1533] (170) <i>Fele rapacior</i> [1533]
<i>Dissimilitudinis et Incongruentiae</i>	(335) <i>Asinus ad lyram</i> [...] (443) <i>Asinus in unguento</i> (1104) <i>Asinus portans mysteria</i> (172) <i>Feli crocoton</i> [...] (610) <i>Simia in purpura</i> (266) <i>Induitis me leonis exuvium</i> [...] (172) <i>Hercules κροκωτοφόρος</i> [1533] (266) <i>Asinus in pelle leonis</i> [1533] (266) <i>Simia in pelle leonis</i> [1533] (335) <i>Asinus auriculas movens</i> [1533] (335) <i>Bos ad lyram</i> [...] [1533]
<i>Infortunii sive Exitii</i>	(173) <i>Mustelam habes</i>
<i>Absurda, Indecora, seu Praepostera</i>	(2498) <i>Leonis exuvium super crocoton</i>
<i>Proclivitas (contra)</i>	(311) <i>Mustelae sevim</i> [sic]
<i>Excellentia, Inaequalitas</i>	(922) <i>Minervae felem</i> => chap. <i>De Catulo</i>
<i>Inconstantiae, Perfīdiae, Versutiae</i>	(2481) <i>Si leonina pellis</i> ... [...] (2637) <i>Sphondyla fugiens</i>
<i>Intempestiva et Inepta</i>	(172) <i>Hercules κροκωτοφόρος</i> [...] [1533] (172) <i>Feli crocoton</i> [...]
<i>In stupidos</i>	(170) <i>Felis Tartessia</i>
<i>Honos indigno habitus</i> [1528]	(266) <i>Asinus in pelle leonis</i> (610) <i>Simia purpurata</i>

Plusieurs remarques s'imposent. On observe d'abord une radicalisation progressive de l'*index locorum* dans les années 1528-1533. Il faut souligner ici l'intérêt polémique du « lieu » *Dissimilitudinis et Incongruentiae*, plus anodin en apparence que le « lieu » *Simulatio*, *Dissimulatio*, mais uni à lui en 1528 par l'adage *Simia in purpura* en raison de l'ajout antimonastique fait à celui-ci à cette même date⁷¹. Le rôle-pivot de cet adage apparaît d'ailleurs également en 1528 sous le « lieu » *Honos indigno habitus*, introduit à cette date⁷². De son côté, l'adage *Feles Tartessia*, initialement rangé sous le « lieu » plus anodin *In stupidos*⁷³, se trouve en 1528 précédé de la formule *Fele rapacior* extraite de lui dans l'index alphabétique, enrichi à cette date⁷⁴ ; puis il entre sous le « lieu » *Rapacitas et Avaritia* en 1533, avec *Fele rapacior*⁷⁵. Et c'est encore en 1533 que sont introduites les formules extraites des adages *Feli crocoton* (172), *Induitis me leonis exuvium* (266) et *Asinus ad lyram* (335), à

⁷⁰ Froben 1533, *index locorum*, s.l. *Dissimilitudinis et Incongruentiae*, col. 19-20.

⁷¹ ASD, t. II/2, 610, p. 134, couche G ; voir *supra*.

⁷² Froben 1528, *index locorum*, s.l. *Honos indigno habitus*, col. 83.

⁷³ Froben 1526, *index locorum*, s.l. *In stupidos*, col. 75.

⁷⁴ Froben 1528, index alphabétique, s.v. Sur les enrichissements de l'index alphabétique en 1528, voir *supra*.

⁷⁵ Froben 1533, *index locorum*, s.l. *Rapacitas et Avaritia*, col. 14. Voir *supra*.

la fin du « lieu » *Dissimilitudinis et Incongruentiae*, et que des marginales signalent les formules extraites du texte et reprises dans les index⁷⁶. La critique de l'hypocrisie, suggérée par la transition assurée entre le chat et la belette par le débat philologique sur le grec γαλῆ, le renvoi du chat au singe, l'allusion de l'adage *Asinus apud Cumanos* aux peaux de lion, le parallèle des formules *Induitis me leonis exuvium* et *Leonis exuvium super crocoton* dans l'index alphabétique de 1528, et la marginale de l'adage *Feli crocoton* en 1533, devient ainsi progressivement lisible à travers la façon dont le bestiaire associe thématiquement les espèces (du singe, du chat, de la belette et de l'âne), et la peau du lion, à l'intérieur des rubriques de l'*index locorum*.

Pour les autres adages, qui sont plus disséminés au sein de celui-ci, on observe le rôle structurant des connexions établies par les renvois internes, dans le corps du texte, et le bestiaire, d'un adage à l'autre mais aussi d'un animal à l'autre et d'un « lieu » à l'autre. C'est de ces réseaux métaphoriques que Gesner tire parti, exploitant les scrupules philologiques et des ajouts d'Erasme dans un sens polémique qui s'y trouvait déjà, par la compilation des adages animaliers. La double orientation philologique et naturaliste de ces deux ouvrages exprime ainsi, symétriquement, une hésitation encyclopédique entre le dictionnaire de mots et le dictionnaire de choses, propice à un travail de reformulation polémique. L'adage *Felis*, ou plutôt *Mustela Tartessia*, traité à part des autres à la section B du chapitre *De Mustela*⁷⁷, témoigne de ce double regard et d'un ordonnancement significatif des *Proverbia* : non content de contester l'identification de l'animal, Gesner, dans cette section B, conteste aussi la nature proverbiale du syntagme (puisqu'il donne à l'adjectif *Tartessia* une valeur spécifiante), du moins au sens qu'en propose Erasme ; et il ne manque pas pour autant de citer les deux formulations de cet adage que présentait le double index, *Mustela Tartessia* et *Mustelae rapacior*, à la section *Proverbia*, sans commentaire⁷⁸. La rapacité, dégagée de la traduction de Lucien en 1515 et intégrée à l'index alphabétique en 1528⁷⁹, est ainsi au moins posée.

Enfin, il faut souligner le travail de « naturalisation » de l'adage lié à cette focalisation sur la rapacité du petit carnivore : à l'égard de cette interprétation, qui ne s'est dessinée que progressivement chez Erasme, le souci qu'a Gesner d'identifier l'animal traduit moins un oubli du sens moral que le souci de le prendre au sérieux pour explorer le monde et de l'incarner dans les *realia*. Je terminerai donc en soulignant la polyvalence des mustélidés ainsi décrits, sortes de « chats-fourrés » (si l'on interprète bien le terme *crocoton*), simulateurs

⁷⁶ Froben 1533, *index locorum*, s.l. *Dissimilitudinis et Incongruentiae*, col. 20. Voir *supra*.

⁷⁷ C. Gesner, *De Quadrupedibus viviparis*, éd. cit., p. 853.

⁷⁸ C. Gesner, *De Quadrupedibus viviparis*, éd. cit., p. 862.

simiesques, putois puants, évoquant le bestiaire encore plus rebutant des serpents, mygales, rapaces porte-malheur. Le détail de ces sous-espèces intéresse d'autant plus Gesner qu'il peut consacrer un développement à la mue des hermines alpestres, qui le touchent de près⁸⁰. Quant à nous, aux races tartassienne et helvétique, il nous faut ajouter celles de l'île Farouche, des « ratz » du *Disciple de Pantagruel* devenues des mustélidés évoquant plus ou moins « Escurieux, Belettes, Martres, ou Hermines », incluant « Boudins sauvages » et « Saulcissons montigenes » – car les Suisses « jadis estoient Saulcisses » –, et en lesquels « plus tost l'on trouv[e] merde que fiel »⁸¹. Les enjeux politiques de ces allusions à la Suisse ont déjà suscité beaucoup d'études⁸², et par ailleurs aucune donnée précise ne permet vraiment d'établir que Rabelais aurait consulté l'*Historia animalium* durant la rédaction du second *Quart Livre*⁸³ ; mais il est intéressant qu'il ait choisi de jouer sur cette indétermination des mustélidés pour introduire les querelles charcutières du *Quart Livre*, et leur cortège d'hypocrisies, opposant cette fois les saucisses germaniques au Carême et donnant, comme dit l'adage, « De la graisse à une belette » : *Mustelae sebum*⁸⁴.

La mise en forme des *Adages*, au fil de leurs rééditions, est d'abord inséparable des pratiques de lecture et de la question des éditions consultées par chaque lecteur. Elle invite à considérer l'interaction d'une intentionnalité – décelable dans les itinéraires croisés procédant de la succession linéaire des adages, chronologique des ajouts, et lexicale et thématique du double index – et d'effets de sens plus fortuits, comme de simples effets de page ou de double page, de voisinage et d'amplification, dont certains ont pu s'accuser peu à peu en vertu d'une

⁷⁹ ASD, t. II/2, 170, p. 286, couche B. Voir *supra*.

⁸⁰ C. Gesner, *De Quadrupedibus viviparis*, éd. cit., p. 853.

⁸¹ Rabelais, *Œuvres complètes*, éd. cit., *Quart Livre*, chap. 35, p. 621, chap. 38, p. 628, et chap. 42, p. 636 ; *Le Disciple de Pantagruel (Les Navigations de Panurge)*, éd. G. Demerson et Chr. Lauvergnat-Gagnière, Paris, Nizet, 1982, ch. 10, p. 23.

⁸² Voir A. J. Kraillsheimer, « The Andouilles of the *Quart Livre* », *François Rabelais. Ouvrage publié pour le quatrième centenaire de sa mort, 1553-1953*, Genève, Droz, et Lille, Giard, 1953, p. 226-232 ; M. Screech, *Rabelais* [1979], trad. fr. M.-A. de Kisch, Paris, Gallimard, 1992, p. 479-485 ; V.-L. Saulnier, *Rabelais dans son enquête*, Paris, SEDES, 1982-1983, 2 vol., t. II, p. 99-100 ; F. Weinberg, « Layers of Emblematic Prose : Rabelais' Andouilles », *Sixteenth-Century Journal*, 26, 1995, p. 367-377 ; R. Cooper, « Rabelais, Jean du Bellay et la crise gallicane », *Rabelais pour le XXI^e siècle*, éd. M. Simonin, Genève, Droz, 1998, p. 299-325, ici p. 323 ; et P. J. Smith, « 'Les âmes anglaises sont andouillettes'. Nouvelles perspectives sur l'épisode des Andouilles (*Quart Livre*, ch. 35-42) », *Rabelais et la question du sens*, éd. J. Céard et M.-L. Demonet avec la coll. de S. Georget, Genève, Droz, 2011, p. 99-111, notamment p. 107-108.

⁸³ Voir par ex. à propos du tarande (C. Gesner, *De Quadrupedibus viviparis*, éd. cit., p. 156), la prudence de M. M. Fontaine, « Une narration biscornue : le tarande du *Quart Livre* », *Poétique et Narration, Mélanges Guy Demerson*, Paris, Champion, 1993, (p. 407-427), p. 412-414 ; ainsi que les études de C. Delorenzo, « 'Animal étrange et merveilleux'. Le tarande dans la littérature européenne de Théophraste à Rabelais », texte en ligne, et R. Menini, *Rabelais altérateur. « Greciser en français »*, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 757-759.

⁸⁴ Selon le titre de l'adage 311 (contre les flatteurs et les hommes friands de louanges), évoqué *supra* : Erasme, éd. Saladin, t. I, p. 293, et C. Gesner, *De Quadrupedibus viviparis*, éd. cit., p. 862, qui suit Erasme.

logique éditoriale consciente. La multiplication des lignes de fuite permise par la *copia* ouvre en ce sens sur une genèse opportuniste et polémique des *Adages*, comme des ouvrages qui les exploitent. Dans le cas de Gesner, les deux couples d'animaux abordés ici illustrent des choix de disposition, orientés vers une interprétation. Ils révèlent en Gesner un fin lecteur des *Adages*, autant que l'artisan de taxinomies signifiantes. La redistribution des titres des adages, l'exploitation des commentaires, l'articulation avec l'emblématique et le traitement des vers insérés, invitent à mieux lire Erasme : en mettant en valeur les connexions opérées dans les *Adages* par les métaphores animalières, les ajouts, les renvois et les scrupules philologiques, les *Proverbia* de Gesner en font de véritables clés d'accès à l'implicite du recueil.

Anne-Pascale POUHEY-MOUNOU

Université Paris-Sorbonne, IUF